

26/03/13

## Communiqué de presse

### **Le Copa-Cogeca appelle les institutions européennes à inclure dans la future PAC les conclusions du nouveau rapport de la Commission confirmant les bénéfices des coopératives pour les agriculteurs**

Suite à la confirmation par une nouvelle étude de la Commission européenne du fait que les coopératives agricoles jouent un rôle essentiel pour aider les agriculteurs à obtenir une meilleure part de la valeur ajoutée au sein de la chaîne alimentaire et à renforcer leur positionnement sur le marché, le Copa-Cogeca a exhorté les institutions de l'UE à veiller à ce que ces conclusions se reflètent pleinement dans l'accord final sur la future politique agricole commune attendu pour juin. Cet appel intervient alors que la Commission, le Conseil et le Parlement entament leurs discussions en vue d'un accord final.

Les 78 rapports concernant le soutien aux coopératives agricoles qui viennent d'être publiés par la Commission ont permis de constater que les coopératives agricoles jouent un rôle important pour aider les agriculteurs à obtenir une meilleure part de la valeur ajoutée au sein de la chaîne alimentaire et à renforcer leur pouvoir de négociation. Ces aspects sont déterminants face au pouvoir d'achat considérable de quelques distributeurs.

Les rapports examinent la situation dans les 27 Etats membres. Ils montrent que lorsque les coopératives détiennent une importante part de marché, le niveau de prix dans une région donnée peut s'accroître pour les agriculteurs et la volatilité du marché peut être réduite. Ce dernier point revêt une importance particulière, étant donné que la volatilité sur les marchés agricoles constitue l'un des principaux défis auxquels les agriculteurs se trouvent actuellement confrontés. Les rapports indiquent également que les coopératives sont plus importantes dans certains secteurs et dans certains pays. Elles jouent par exemple un rôle déterminant dans les secteurs européens du lait et des produits laitiers et des fruits et légumes. L'intensité des stratégies en matière de commercialisation et d'image de marque diffère également selon les secteurs et l'on a observé des produits de consommation de marque dans les secteurs laitier et vitivinicole, ainsi que, dans une moindre mesure, dans les secteurs des fruits et légumes et de l'huile d'olive. Selon les rapports, les coopératives agricoles sont essentielles pour garantir l'accès au marché et atténuer les incertitudes en termes de paiements pour les agriculteurs. Ils montrent en outre que certains ajustements du droit européen de la concurrence seraient bénéfiques en contribuant à un rééquilibrage des rapports de force au sein de la chaîne alimentaire.

Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca, a souligné : « Le Copa-Cogeca se réjouit vivement de la publication de ces rapports, qui exposent les aspects positifs des coopératives agricoles et les bénéfices que représente pour les agriculteurs le fait de s'organiser en coopératives. Ces conclusions doivent se refléter dans la nouvelle PAC. Le potentiel des coopératives agricoles doit être pleinement exploité. J'estime que la proposition d'élargissement de la couverture des produits pour la reconnaissance des organisations de producteurs, telles que les coopératives, s'oriente également dans la bonne direction. Il est en effet essentiel de renforcer la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire via la consolidation des organisations de producteurs et des coopératives, afin de permettre aux agriculteurs d'obtenir de meilleures recettes du marché. Toutefois, les organisations de producteurs telles que les coopératives doivent avoir été prioritaires pour le financement dans le cadre de la politique de

développement rural de la nouvelle PAC, afin de contribuer à garantir la viabilité du secteur agroalimentaire à l'avenir ».

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Prodromos Kalaitzis**

Senior Policy Advisor

Tél.: +32 2 287 27 81

Prodromos.Kalaitzis@copa-cogeca.eu

**Amanda Cheesley**

Press Officer

Tél. portable : + 32 474 840 836

amanda.cheesley@copa-cogeca.eu

---

**CDP(13)2679:1**

---